

Bruxelles, le 3 novembre 2014

Update Linkebeek

Plusieurs personnes ont été légèrement blessées dans la collision

Le trafic a repris sur une voie entre Braine-L'alleud

À 13h35, une collision s'est produite à proximité de la gare Linkebeek entre un train de travaux et un train de voyageurs. Le trafic ferroviaire a repris sur une voie depuis 16.10 entre Bruxelles-Midi et Charleroi. Mais les liaisons Bruxelles-Charleroi et Bruxelles-Anvers pourraient connaître des perturbations

Un accident s'est produit sur la ligne ferroviaire Bruxelles-Nivelles lorsqu'un train de travaux (Monceau-Schaerbeek) a percuté à basse vitesse l'arrière un train de voyageurs (qui transportait 41 personnes) qui circulait entre Braine-L'alleud à Alost. Selon les services de secours, il y aurait plusieurs personnes présentant de légères blessures, ainsi que le conducteur du train de travaux qui a lui aussi légèrement été blessé. Toutes ces personnes ont été transférées dans des centres hospitaliers pour analyses approfondies.

Le trafic ferroviaire a été interrompu entre Bruxelles et Braine-L'alleud jusqu'à 16.10, heure à laquelle le trafic a pu reprendre sur une voie. Les trains ne peuvent cependant pas encore s'arrêter en gare de Linkebeek.

Pendant l'heure de pointe vespérale : certains trains P ne pourront pas rouler entre Bruxelles et Charleroi, et il faut aussi s'attendre à des retards et/ou des suppressions.

Le trafic a repris normalement entre Braine-L'alleud et Charleroi. Les voyageurs peuvent emprunter les bus du Tec entre Bruxelles-Midi et Braine-l'Alleud. Entre Bruxelles et Linkebeek, ils peuvent faire appel aux services de la STIB.

Détail :

-liaison qui circulent : IC N Charleroi-Sud-Essen et IR B Nivelles-Anvers-Central

-liaisons au départ d'Anvers et limitées à Bruxelles-Midi : ICI Anvers-central-Charleroi-Sud et L Anvers-Central-Nivelles

-liaisons au départ d'Aalst et limitées à Bruxelles Luxembourg : Aalst-Braine-L'alleud. Pour se rendre de Bruxelles-Luxembourg à Braine-L'alleud, il vaut mieux utiliser la jonction Nord-Midi

L'enquête afin de déterminer les circonstances de cet accident est en cours, la SNCB et Infrabel y collaborent pleinement.

Infrabel et la SNCB apportent tout leur soutien aux personnes qui ont été blessées dans cet accident, ainsi qu'à leurs proches.

Pour la presse: pour plus d'informations, veuillez prendre contact avec les porte-paroles suivants :

SNCB : Nathalie Pierrard
Fixe +322 528 84 83

Infrabel : Frédéric Sacré
Gsm +32 499 59 03 55

À propos de la SNCB

La sa belge de droit public SNCB assure l'exploitation et la commercialisation du transport intérieur et international de voyageurs par chemin de fer. Elle se charge également de la gestion du matériel roulant. Elle est en outre responsable des gares et points d'arrêt, y

compris les parkings, dépôts pour vélos et espaces réservés à la location de vélos et les abords de la gare. Elle assure également les activités destinées à protéger et surveiller le domaine ferroviaire. Elle compte environ 22.000 agents.

A propos d'Infrabel

Infrabel est l'entreprise anonyme de droit public chargée de la gestion, de l'entretien, du renouvellement et du développement du réseau ferroviaire belge. L'entreprise est également responsable de l'octroi des sillons à tous les opérateurs belges et étrangers. La structure spécifique des actionnaires d'Infrabel garantit une indépendance totale. Infrabel fut créée le 1er janvier 2005 suite à la scission des chemins de fer belges. L'entreprise emploie actuellement quelque 12 500 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 1 milliard euro (2013).